



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

sécurité des biens et des personnes

Question écrite n° 4335

Texte de la question

M. Henri Jibrayel souhaite attirer l'attention de Mme la ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales sur les manques de moyens affectés à la sécurité dans le quartier de la Butte de Saint-Mauront à Marseille. En effet, ce quartier se trouve dans une situation préoccupante. Malgré une relative accalmie due à une augmentation de la présence policière et au dévouement d'une équipe d'éducateurs qui, avec peu de moyens et d'effectifs, a réussi à résoudre quelques problèmes, la situation reste très fragile. Celle-ci risque de s'aggraver si des moyens supplémentaires adéquats ne sont pas déployés rapidement. Dernièrement, La Poste a classé le quartier « zone sensible », illustrant ainsi la dégradation que subit le service public. Nos concitoyens sont devenus injustement des victimes mises en marge de notre société car l'État n'assume pas pleinement son rôle. Par conséquent, il lui demande donc quelles mesures compte prendre le Gouvernement pour que les habitants du quartier de Saint-Mauront à Marseille puissent vivre dans le respect de leurs droits.

Texte de la réponse

Si l'analyse de la délinquance dans le quartier de Saint-Mauront, à Marseille, fait effectivement apparaître une augmentation, de juin à novembre 2007, des coups et blessures volontaires et des dégradations de biens privés par rapport à la même période de 2006, les autres actes de délinquance conservent en revanche une relative stabilité. Ce secteur constitue le principal pôle d'activité antidélinquance du commissariat du 3^e arrondissement de Marseille, implanté au coeur de ce quartier. Des opérations de police ont notamment été menées dans les caves et parties communes de la cité Bellevue à la fin de l'année 2006. Des opérations d'enlèvements des véhicules-épaves ont également été réalisées dans cette même cité, tandis que des opérations de contrôles des débits de boissons sont réalisées régulièrement. Entre les mois de juin et de novembre 2007, 175 interpellations ont été effectuées et 535 contraventions constatées par le commissariat du 3^e arrondissement dans le quartier de Saint-Mauront. Il convient d'observer que la situation sécuritaire de ce secteur est, pour une large part, liée au fort développement des squats dans ce quartier, et que la police ne détient donc pas seule la réponse à une situation qui appelle aussi un fort investissement de rénovation immobilière. Dans le cadre des dossiers « Agence nationale pour la rénovation urbaine » de la ville de Marseille, la cité Bellevue, implantée au coeur de ce quartier, fait d'ailleurs l'objet d'un investissement public important.

Données clés

Auteur : [M. Henri Jibrayel](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (4^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4335

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Ministère attributaire : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 septembre 2007, page 5508

Réponse publiée le : 12 février 2008, page 1227